

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR22.26PR
concernant
une demande de crédit d'investissement de CHF 1'140'000.- pour
sécuriser l'alimentation électrique des installations vitales de la ville
d'Yverdon-les-Bains**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 20 septembre 2022.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Anne-Carole LEIBACHER, Rachel RYTZ, Jacques LEVAILLANT, Olivier MAIBACH, Sébastien NOBS, Juan-Antonio RAMIREZ, Anthony REYMOND et du soussigné, désigné président.

La délégation municipale était composée de Messieurs Benoist GUILLARD, Municipal, Jean-Michel GERMANIER, Chef de service SEY, Sandro ROSSELET, Chef de service STE, le Lt Cédric PERRIN, Délégué par M. Pascal PITTET, Chef de service SSP, le Cdt Eric STAUFFER, Chef de service SDIS, Gaël ZBINDEN, Responsable du département, Réseaux de distribution, Jean-Marc SUTTERLET, Chef section électricité multimédia. Nous les remercions vivement pour leur présentation claire et détaillée du préavis ainsi que pour toutes leurs réponses à nos questions.

Introduction :

L'actualité internationale a mis en évidence un risque accru de pénurie d'électricité au cours du prochain hiver 2022-2023.

On estime (selon estimations 2021 et la rigueur de l'hiver) qu'il va manquer entre 5 et 10% d'électricité cet hiver en Suisse.

Si l'électricité venait à manquer, la confédération ainsi que l'organisation OSTRAL mettraient en place 4 phases progressives pour éviter un black-out complet :

- Phase 1 : Appel à réduire la consommation électrique
- Phase 2 : Limitations ou interdictions frappant les appareils et installations non essentiels
- Phase 3 : Contingentement pour les clients >100MWh par année
- Phase 4 : Délestage du réseau avec des rotations de zones toutes les 4 heures

Le préavis traite principalement de la situation la plus critique, soit la phase 4. C'est lors de cette phase critique que tous les systèmes vitaux de la ville doivent continuer à fonctionner sans interruption.

Le réseau électrique de la ville se compose de plusieurs alimentations moyenne tension réparties par artères dans différentes zones de la ville, il s'agit donc d'assurer la double alimentation pour chaque point critique vital.

Les points critiques vitaux sont les suivants :

- STAP (3 pompes de relevage des eaux usées : Stade, Thièle et Mujon)
- Hôpital eHnv
- Hôpital Psychiatrique
- Police
- Pompiers
- SEY
- Informatique communale

Sous réserve d'acceptation du préavis, les travaux seront réalisés d'ici décembre 2022.

Projet et discussions :

Un plan de communication pour inciter les gens à l'économie d'électricité est en cours de rédaction. Afin de permettre à tout le monde de se préparer au mieux à la pénurie qui pourrait survenir. L'inconnue réside dans les ordonnances qui pourraient être mise en application par la confédération.

Les clients >100MWh ont été contacté par le SEY afin de les sensibiliser au risque de pénurie déjà en 2021. Sur les quelques 100 clients et malgré des rappels, seuls 70 ont répondu au courrier à ce jour. Une agence a été mandatée afin d'obtenir 100% de réponses. Diverses séances d'information devraient être organisées, notamment à Y-Parc.

La ville et le SEY tout particulièrement, ont prévu une communication accrue en cas de crise, des mesures d'accompagnement sont prévues, autant pour la population que pour les entreprises.

La commission relève que c'est un point à ne pas négliger surtout en cas de délestage ; pour éviter la panique, l'insécurité due à l'absence d'éclairage public, les déprédations et vols, ainsi que pour l'utilisation d'ascenseurs par exemple. Un autre problème pourrait être l'oubli d'appareils laissés en marche avant une coupure ; ceux-ci pourraient redémarrer sans surveillance et créer des dégâts (exemple : un fer à repasser).

La police nord-vaudois nous indique que des patrouilles de police supplémentaires pourraient être déployées afin de pouvoir porter secours ou assistance dans les quartiers sans électricité.

La commission soulève la question de la distribution d'eau potable.

Il nous est répondu que celle-ci est gérée par la société SageNord et qu'une étude a déjà été réalisée. Une génératrice pourrait être déployée afin de garantir l'approvisionnement de la station de Bellerive. L'eau potable est ensuite distribuée par gravité.

Une autre question est celle de la gestion des eaux usées des localités de Sermuz et Gressy. Par chance, d'anciennes fosses ont été conservées et pourront stocker les eaux usées durant 8h environ.

Une question est posée par rapport au système de contrôle des cellules motorisées. Il nous est précisé que l'entier de la chaîne du contrôle commande des cellules de

commutation est pensée pour fonctionner sans interruption. La commande se fait via fibre optique et chaque cellule motorisée possède un accumulateur pouvant fournir l'énergie nécessaire le temps de la commutation. Du côté du système de contrôle, le SEY est équipé d'une génératrice pouvant garantir l'alimentation durant plusieurs jours.

Financement :

Le préavis demande un crédit de 1'140'000 CHF, mais dont 247'000 CHF devraient être pris en charge par des tiers, soit l'hôpital eHnv et l'hôpital psychiatrique (en négociation encore).

La commission soulève que le crédit d'investissement du préavis PR21.45PR prévoyait 150'000 CHF pour équiper les sites police, hôpital psychiatrique et hôpital eHnv en redondance n'ont pas été utilisés (tableau ci-après).

PR21.45PR	
5. Partie financière	
5.1. Evaluation des coûts	
Les coûts de ces divers travaux sont estimés dans le tableau ci-dessous :	
Modification / nouvelles stations	CHF 600'000
Remplacement cellules MT	CHF 250'000
Passage 21 kV	CHF 200'000
OSTRAL	CHF 150'000
Total	CHF 1'200'000

Ce montant est prévu à cet effet au Plan des investissements 2021-2030 (ligne 8031).

Le représentant de la municipalité explique que ce montant a été en partie utilisé pour commander le matériel nécessaire à la réalisation des travaux prévus. En effet, les délais pour certaines pièces peuvent atteindre 10 semaines.

En cas d'acceptation de ce préavis, l'entier des dépenses sera compensé et une communication sera faite lors du prochain conseil sur l'utilisation de cette partie du crédit afin de clarifier la situation.

Conclusions :

Dans le contexte actuel très incertain, ce préavis nous propose d'assurer le fonctionnement des infrastructures vitales de notre ville face à la potentielle pénurie d'électricité de cet hiver. Ces infrastructures vitales ne peuvent cesser de fonctionner. Il en va de la sécurité et de la santé de la population yverdonnoise, mais aussi de la protection de l'environnement en cas d'arrêt du traitement des eaux usées.

Mais y'aura-il réellement une pénurie ? Personne ne peut le prédire. Ce qui est sûr, c'est qu'un investissement dans ce secteur est nécessaire pour se prémunir des pénuries d'hivers suivants, mais aussi face à d'autres catastrophes qui pourraient survenir dans le futur.

C'est donc à l'unanimité de ses membres que la commission vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers d'accepter les conclusions de ce préavis.

Loann Gaillard, rapporteur

A handwritten signature in black ink, consisting of several stylized, overlapping loops and lines, representing the name Loann Gaillard.

Yverdon-les-Bains, le 26 septembre 2022